

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
187^e année
10 mars 2011
n° 10 / 7459^e
pages 665 à 736

POINT DE VUE / Consommation

688

Crédit à la consommation

Décrets du 1^{er} février 2011 et information de l'emprunteur :
le compte n'y est pas !

> *Gérard Biardeaud et Philippe Flores*

ÉDITO

665 Justice populaire ou populiste ?, *Félix Rome*

ACTUALITÉS

671 Sauvegarde financière accélérée : publication du décret d'application

678 Dissimulation du visage dans l'espace public : une circulaire et des précisions

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

690 Chroniques: L'abandon de la théorie de l'acceptation des risques en matière de responsabilité civile du fait des choses. Enjeux et perspectives, *Jean Mouly*

696 Observations relatives à la recherche dans le domaine juridique, *Nicolas Cuzacq*

701 La raison d'être des autorisations d'agir en justice au nom d'une personne morale, *Christian Atias*

703 Panorama: Droit du sport, *Centre de droit et d'économie du sport, Université de Limoges*

716 Notes: La France et la Cour pénale internationale : une coopération politique ?,
note sous Crim. 4 janv. 2011, Philippe Gréciano

720 Prise en compte de la somme payée pour constituer un fonds de garantie dans le calcul du TEG,
note sous Civ. 1^{re}, 9 déc. 2010, Jérôme Lasserre Capdeville

724 La surveillance par géolocalisation à l'épreuve de la Convention européenne des droits
de l'homme, *note sous CEDH 2 sept. 2010, Haritini Matsopoulou*

728 Délais de procédure et délais de forclusion : la cessation, *note sous TGI Bordeaux, 28 déc. 2010,*
Eric Agostini

732 L'assurance-vie contractée par un époux séparé de biens au profit de son conjoint ne saurait
générer aucune créance entre époux, *note sous Civ. 1^{re}, 17 nov. 2010,*
Véronique Barabé-Bouchard

ENTRETIEN

736 Didier Le Prado - Le Haut Conseil des professions du droit

DAJLOZ

10
9 782993 211106

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
187^e année
10 mars 2011
n° 10 / 7459^e
pages 665 à 736

POINT DE VUE / Consommation

Credit à la consommation

Decrets du 1^{er} février 2011 et information de l'emprunteur
le compte n'y est pas

> *Gérard Biardeau et Philippe Flores*

ÉDITO

665 Justice populaire ou populiste ?, *Félix Rome*

ACTUALITÉS

- 671 Sauvegarde financière accélérée : publication du décret d'application
678 Dissimulation du visage dans l'espace public : une circulaire et des précisions

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 690 Chroniques: L'abandon de la théorie de l'acceptation des risques en matière de responsabilité civile du fait des choses. Enjeux et perspectives, *Jean Mouly*
696 Observations relatives à la recherche dans le domaine juridique, *Nicolas Cuzacq*
701 La raison d'être des autorisations d'agir en justice au nom d'une personne morale, *Christian Atias*
703 Panorama: Droit du sport, *Centre de droit et d'économie du sport, Université de Limoges*
716 Notes: La France et la Cour pénale internationale : une coopération politique ?,
note sous Crim. 4 janv. 2011, Philippe Gréciano
720 Prise en compte de la somme payée pour constituer un fonds de garantie dans le calcul du TEG,
note sous Civ. 1^{re}, 9 déc. 2010, Jérôme Lasserre Capdeville
724 La surveillance par géolocalisation à l'épreuve de la Convention européenne des droits
de l'homme, *note sous CEDH 2 sept. 2010, Haritini Matsopoulou*
728 Délais de procédure et délais de forclusion : la cessation, *note sous TGI Bordeaux, 28 déc. 2010,*
Eric Agostini
732 L'assurance-vie contractée par un époux séparé de biens au profit de son conjoint ne saurait
générer aucune créance entre époux, *note sous Civ. 1^{re}, 17 nov. 2010,*
Véronique Barabé-Bouchard

ENTRETIEN

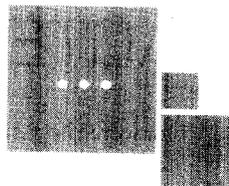
736 Didier Le Prado - Le Haut Conseil des professions du droit

DALLOZ

321110



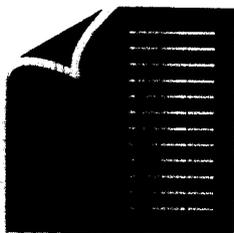
9 782993 211106



POINT DE VUE

688

Crédit à la consommation. Décrets du 1^{er} février 2011 et information de l'emprunteur : le compte n'y est pas ! par Gérard Biardeud et Philippe Flores



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

690

L'abandon de la théorie de l'acceptation des risques en matière de responsabilité civile du fait des choses. Enjeux et perspectives par Jean Mouly

696

Observations relatives à la recherche dans le domaine juridique par Nicolas Cuzacq

701

La raison d'être des autorisations d'agir en justice au nom d'une personne morale par Christian Atias

PANORAMA

703

Droit du sport janvier 2010 – décembre 2010 par le Centre de droit et d'économie du sport, Université de Limoges

NOTES

716

La France et la Cour pénale internationale : une coopération politique ?, note sous *Crim.* 4 janv. 2011 par Philippe Gréciano

720

Prise en compte de la somme payée pour constituer un fonds de garantie dans le calcul du TEG, note sous *Civ. 1^{re}*, 9 déc. 2010 par Jérôme Lasserre Capdeville

724

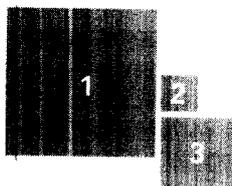
La surveillance par géolocalisation à l'épreuve de la Convention européenne des droits de l'homme, note sous *CEDH* 2 sept. 2010 par Haritini Matsopoulou

728

Délais de procédure et délais de forclusion : la cessation, note sous *TGI Bordeaux*, 28 déc. 2010 par Eric Agostini

732

L'assurance-vie contractée par un époux séparé de biens au profit de son conjoint ne saurait générer aucune créance entre époux, note sous *Civ. 1^{re}*, 17 nov. 2010 par Véronique Barabé-Bouchard



ENTRETIEN

736

Didier Le Prado - Le Haut Conseil des professions du droit

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Pierre Seydoux (p.seydoux@dalloz.fr), soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr) afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leur nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Alain LACABARATS, Denis MAZEAUD,
Philippe MERLE et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

DIRECTION

Pierre SEYDOUX (5370) - Rédacteur en chef.

Alain LIENHARD (5403) - Rédacteur en chef.

REDACTION

Inès GALLMEISTER (5356)

CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Commerce électronique: Cédric MANARA

Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU

Société et marché financier: Alain LIENHARD

EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Françoise ARRIAGADA (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia PRIN (5284)

Maquettiste - Graphiste: Patrick VERDON (5448)

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG

Abonnements: Yvette NAY

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN

Abonnements: ventes@dalloz.fr

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 385 € HT (393,09 € TTC)

Etranger: 451 € HT (460,47 € TTC)

Prix au numéro: 18,38 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Mars 2011

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3 956 040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval
« Recueil / AJ pénal »

SOMMAIRE

ÉDITO

Justice populaire ou populiste ?
par Félix Rome

ACTUALITÉS

668

DROIT DES AFFAIRES

Commerce électronique

Contenu protégé: Dailymotion est un hébergeur, *Civ. 1^{re}, 17 févr. 2011*

Site internet: qualité d'hébergeur, *Civ. 1^{re}, 17 févr. 2011*

Contenu illicite: retrait par l'hébergeur, *Civ. 1^{re}, 17 févr. 2011*

Conservation des données et identification: enfin le décret d'application

Contrat d'affaires

Code des transports: réparation de quelques malfaçons

Entreprise en difficulté

Sauvegarde financière accélérée: publication du décret d'application

Cessation d'activité: saisine d'office du tribunal, *Com. 15 févr. 2011*

Tarif des mandataires judiciaires, *Com. 15 févr. 2011*

Déclaration des créances: volonté non équivoque du créancier, *Com. 15 févr. 2011*

Professionnel indépendant: égalité quant aux remises de pénalités, *Civ. 2^e, 17 févr. 2011*

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial: pas de renouvellement pour le fonctionnaire, *Civ. 3^e, 16 févr. 2011*

674

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Responsabilité de plein droit des père et mère: exonération, *Civ. 2^e, 17 févr. 2011*

Enfant né handicapé: responsabilité in solidum des coauteurs, *Civ. 1^{re}, 17 févr. 2011*

676

DROIT IMMOBILIER

Agent immobilier

Critère de distinction entre l'agent immobilier et l'agent commercial, *Civ. 1^{re}, 17 févr. 2011*

Bail

Clause résolutoire: demande de suspension des effets, *Civ. 3^e, 16 févr. 2011*

677

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

678

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Dissimulation du visage dans l'espace public: une circulaire et des précisions

Excès de vitesse: mode de défense du prévenu, *Crim. 25 janv. 2011*

Procédure pénale

Conditions générales de détention dans un établissement: première décision, *TA Nantes, 18 déc. 2010*

Prolongation de détention provisoire: dossier d'instruction incomplet, *Crim. 1^{er} févr. 2011*

Mise en examen: demande émanant de la partie civile, *Crim. 15 févr. 2011*

Contumace: condamnation avant la loi du 9 mars 2004, *Crim. 19 janv. 2011*

681

DROIT PUBLIC

Droit administratif

La réforme des juridictions financières est-elle enterrée ?

Environnement

Réforme de l'affichage publicitaire: un projet de décret déjà critiqué

683

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

SMIC: prise en compte des primes rémunérant les temps de pause, *Crim. 15 févr. 2011 [2 arrêts]*

Baisse d'activité: énoncé du motif économique dans la lettre de licenciement, *Soc. 16 févr. 2011 [2 arrêts]*

Salarié protégé déloyal: maintien du statut, *Soc. 16 févr. 2011*

Initiative de la visite de reprise et classement en invalidité, *Soc. 15 févr. 2011*

Contentieux prud'homal: pluralité de défendeurs, *Soc. 16 févr. 2011*

Mise à la retraite discriminatoire: agent de la SNCF, *Soc. 16 févr. 2011*

Mise à la retraite discriminatoire: agent d'EDF, *Soc. 16 févr. 2011*

Sécurité sociale

Travail dissimulé: procès-verbal d'audition dressé par l'URSSAF, *Civ. 2^e, 17 févr. 2011*

687

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Objet du litige: modification par la cour d'appel (troubles de voisinage), *Civ. 2^e, 17 févr. 2011*

Conseil national des barreaux: des avancées pour les jeunes parents

Voie d'exécution

Saisie immobilière: délai de production du décompte de créance, *Civ. 2^e, 17 févr. 2011*